

Assemblée Générale Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 28 juin 2025 – Talence (33)

PV sous réserve d'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale

Le support de présentation de l'assemblée générale fait l'objet d'une annexe.

Début de l'Assemblée Générale à 14h30

Nombre total de clubs pour la ligue : 256 Nombre de clubs présents ou représentés : 182
Nombre total de voix pour la ligue : 889 Nombre de voix représentées : 653

Allocution du président :

Philippe DUMONTEIL rend hommage aux pongistes qui nous ont quitté durant cette saison et l'assemblée observe 1 minute de silence à leur intention.

Vote à mains levées du procès verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2024 :

Pour : 653 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

Le président demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour de cette assemblée générale et d'y rajouter un point sur les « tarifs mutations 25-26 ».

Vote à mains levées pour cette modification :

Pour : 653 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

A ce jour la ligue compte 18 800 licences, soit une augmentation de 25%.

Informations du président :

- Nouveauté concernant la certification médicale : à partir de la saison 25-26, les jeunes et les seniors (moins de 40 ans) n'auront plus l'obligation de fournir un certificat médical (même pour une première demande). L'auto questionnaire de santé suffira à condition d'avoir répondu « non » à toutes les questions.
- Pour les vétérans (plus de 40 ans) : un certificat médical sera obligatoire à chaque changement de catégorie d'âge, soit tous les 5 ans. Entre les deux l'auto-questionnaire sera suffisant sous les mêmes conditions que ci-dessus.
- Projet de tarifs unique sur les licences en France, qui sera présenté en assemblée générale fédérale en décembre 2025 ; si c'est voté, ce sera donc applicable pour la saison 2027 - 2028
- La ligue a entamé des démarches pour devenir organisme de formation certifié Qualiopi et ainsi pourrait notamment organiser la formation BPJEPS en totale autonomie. La prochaine session de cette formation étant prévue pour septembre 2026.

Compte rendu financier :

Passage d'un exercice sur une saison sportive à un exercice sur une année civile. Par conséquent l'exercice actuel qui avait débuté le 1^{er} juillet 2023 s'est terminé le 31 décembre 2024 et a couvert 18 mois. Le bilan financier est présenté. La ligue ressort avec un résultat d'exploitation 2023-2024 de 13 439€.

Le commissaire aux comptes, M. VERGNAUD, certifie les comptes de l'association pour l'exercice 2023-2024.

Vote, à mains levées, de l'approbation des comptes 2023-2024

Pour : 653 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

Vote, à mains levées, pour l'affectation du résultat 2023-2024

Proposition est faite d'affecter le bénéfice au compte report à nouveau

Pour : 653 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

A titre exceptionnel, et comme annoncé en début d'assemblée générale, les tarifs de mutations 2025-2026 va être soumis au vote des clubs. Le président rappelle que la ligue a pour obligation de faire voter son budget prévisionnel en assemblée générale, mais que les différents tarifs ne sont votés qu'en conseil de ligue **sauf pour les licences.**

Les tarifs des mutations 2025-2026 sont présentés. Le président demande un vote à bulletins secrets. Patrice JOUETTE, Président de la commission des Votes, accompagné de Stéphane LEROY, Cyril CHAVANT et Gérard ROUSSEAU **composent le bureau de vote.**

Vote, à bulletins secrets, pour les tarifs des mutations 2025-2026

Pour : 369 Contre : 229 Abstention : 37 Non voté : 18

Budget prévisionnel :

Les différents postes de charges et de produits sont présentés et c'est un budget 2026 à l'équilibre de 1 134 000 € qui est soumis au vote des clubs.

Vote, à mains levées, du budget prévisionnel 2026 :

Pour : 653 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

Retour sur les ateliers du matin : un compte rendu de chaque atelier sera réalisé, concernant l'administratif, le championnat par Équipes et la formation

Rapports d'activités :

1- **Bilan sportif :** un point est fait sur les ateliers du matin.

Pour la saison 2025-2026 il n'y a plus de limite du nombre de mutés dans les équipes du championnat.

Il est rappelé aux clubs que des fiches mémo sont à la disposition des clubs sur le site de la ligue.

Une commission de réflexion sur le championnat par équipes a été mise en place. Celle-ci va réfléchir aux problèmes rencontrés par les clubs, les comités et la ligue au niveau des championnats et voir si des solutions peuvent être apportées.

2- **Les vétérans :** Danièle PAOLI, Olivier BEGUIN et Pierre PICARD sont devenus champions de France vétérans de leur catégorie respective. Pierre PICARD s'adjugeant également une médaille d'or et une médaille d'argent respectivement en double mixte et double messieurs. **Création des tableaux V80-V85 et V90+ aux championnats de France vétérans dès la saison prochaine.**

3- **Le critérium fédéral :** l'augmentation du nombre des licences a eu un impact considérable sur le critérium fédéral puisqu'on a enregistré une hausse de 26% du nombre d'inscrits.

4- **La technique :** tout au long de la saison des stages régionaux et de détection ont été organisés et ont concerné environ 200 jeunes de notre ligue.

L'équipe minimes garçons de la ligue a remporté la médaille d'or aux championnats de France des régions.

Les pongistes néo-aquitains ont également brillé aux championnats de France, ramenant 2 médailles de bronze en doubles minimes et juniors.

Jianan YUAN du Poitiers TTACC86 a remporté le WTT Contender de Skopje, devenant la 1^{ère} française à gagner un WTT.

En championnat par équipes, le Poitiers TTACC 86 a terminé 3^{ème} de Pro A en Dames et le CP Fouras 3^{ème} de Pro B en messieurs. Le TTGF Angoulême a quant à lui remporté le titre en national 3 messieurs.

Les Intercomités organisés au Temple sur Lot ont connu un bon succès et ont vu la victoire du comité de Gironde.

Durant cette saison 39 visites de clubs et 6 visites de comités ont été réalisées par nos conseillers techniques de ligue.

Les différentes formations techniques ont été organisées sur tout le territoire et ont permis de former un certain nombre de cadres.

15 candidats ont participé à la formation BPJEPS et 7 ont été reçus à l'examen. 3 candidats avaient abandonné en cours de formation.

13 jeunes composaient le pôle espoir cette saison. 11 seront présents sur celui de 2025-2026. Un pôle détection sera également mis en place pour les joueurs des catégories « poussins ».

- 5- Les féminines : le développement de la pratique du tennis de table par les féminines est un axe fort de la politique fédérale mais aussi une volonté de la ligue. C'est pour cela que différentes journées féminines sont organisées tout au long de la saison.
- 6- CREF Dirigeants : il est rappelé que la FFFT organise régulièrement des Webinaires à destination des dirigeants de clubs. Le CROS et les CDOS proposent également un certain nombre de formations, sur des formats courts, pour les bénévoles et salariés des associations.
- 7- L'arbitrage : David et Vincent LORIOU accompagnés de Patrice JOUETTE faisaient partie de la sélection française des arbitres pour les JO de Paris 2024.
Félicitations à Hervé CARRÈRE et Carole LE BERRE qui ont obtenu le grade d'arbitre international et à Stéphane LEROY pour la validation de son grade d'arbitre national.
Les différentes formations en arbitrage se sont déroulées tout au long de la saison formant ainsi nos futurs arbitres et juges-arbitres.
- 8- Le développement : une synthèse des actions réalisées tout au long de la saison est présentée sous forme de petit film.

Mérites :

Mérites sportifs : les joueurs Lucas BRILLOUET, Raphaël CAMMAS, Gabriel TRAMONTI, Thomas BOUTOT ont été récompensés pour leur médaille d'or aux championnats de France des Régions. Vincent BOURJOT, capitaine de l'équipe a été félicité.

Philippe PALISSE en charge des mérites régionaux informe qu'il n'y en aura pas cette saison. En effet la commission en charge de ces mérites a été revue et va reprendre le dossier en relation avec les comités départementaux.

L'assemblée générale se termine à 17h00

Philippe DUMONTEIL

Président de la ligue



Vincent LABARBE

Secrétaire Général

